

Registre des codes-créanciers

Notice informative pour l'attribution d'un numéro de contrôle (numéro C) **Responsables de laboratoire**

Les numéros C sont attribués aux personnes employées dans le cadre d'une activité salariée. La mise en corrélation du numéro C avec le numéro RCC de l'employeur permet l'identification de la relation salariée vis-à-vis des assureurs.

Les numéros C visent à simplifier le décompte des prestations avec l'ensemble des assureurs-maladie de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein. Après l'obtention de votre numéro C, vous n'aurez plus besoin de fournir individuellement à chaque assureur la preuve de vos qualifications et de votre admission à pratiquer.

L'éventail des analyses que les laboratoires peuvent facturer à la charge de l'AOS dépend des domaines de spécialisation des titres de formation postgraduée FAMH des responsables de laboratoire. Les inscriptions ne sont acceptées que si la responsable ou le responsable de laboratoire figure sur l'autorisation d'exploitation cantonale ou sur l'admission AOS du laboratoire. Les inscriptions de collaborateurs ou collaboratrices non dirigeant(e)s ne peuvent pas être prises en compte.

Nous avons dès lors besoin des documents et informations ci-après pour tous les responsables de laboratoire:

- Formulaire «Entrée/sortie d'un numéro de contrôle (n° C)»
- Autorisation cantonale d'exploiter ou admission cantonale à pratiquer à la charge de l'AOS en tant que laboratoire conformément aux art. 53 et 54 al. 3 OAMal, sur laquelle mentionne le ou la responsable du laboratoire
- Autorisation cantonale de pratiquer (si une telle autorisation est requise dans le canton concerné)
- Titre de formation postgraduée FAMH ou reconnaissance d'équivalence délivrée par l'OFSP
- GLN = Global Location Number
Le GLN peut faire l'objet d'une requête auprès de la fondation Refdata:
www.refdata.ch

L'attribution d'un numéro C est régie par les dispositions ci-dessous:

Conditions générales du registre des codes-créanciers (CG RCC)

Règlement sur les taxes

Ces documents peuvent être consultés sur le site de santéservices sa à l'adresse suivante: www.santeservices.ch/fr/applications-de-branche/registres/bases-juridiques-rcc.

Tous les documents requis sont à transmettre à:

santéservices sa, Zahlstellenregister, Bahnhofstrasse 7, 6003 Luzern